



## Votre nouvelle équipe municipale est en place !

À la suite des élections de mars dernier, le conseil municipal a été renouvelé. Le 21 mars 2026, les 15 élus se sont réunis pour la première fois afin d'élire le maire et les adjoints.

C'est désormais une équipe unie qui se met au service de l'ensemble des habitants de Daours.

Forte d'expériences variées et enrichie de nouveaux visages, nous sommes prêts à travailler avec sérieux, proximité et écoute. Les projets évoqués pendant la campagne guideront notre action dans les mois et les années à venir.

Notre priorité restera avant tout le dialogue avec chacun d'entre vous, afin de répondre au mieux aux besoins de notre commune et de préserver ce qui fait la qualité de vie de notre village.

Ensemble, nous continuerons à faire de Daours un village accueillant, dynamique et agréable à vivre.



### Composition du Conseil Municipal de gauche à droite :

**Catherine DEBEAUVAIS** (Conseillère) | **Jérôme DINE** (Conseiller) | **Coraline FOURÉ** (Conseillère) |  
**Arnaud OSSART** (Conseiller) | **Marie-Odile CREPIN** (Conseillère) | **Jonathan BRUWAERT** (Conseiller) |  
**Mélanie FLEURIET** (2<sup>ème</sup> adjointe) | **Jérôme CORDONNIER** (1<sup>er</sup> adjoint) | **Nicole GIGUERE** (Maire) |  
**Laurent HEMERY** (3<sup>ème</sup> adjoint) | **Cassandra DELANCHY** (4<sup>ème</sup> adjointe) | **Stéphane RICHARD** (Conseiller) |  
**Magda JUMEL** (Conseillère) | **Jean-Louis BOUTHORS** (Conseiller) | **Didier GOUBET** (Conseiller)

# Groupes de travail

Afin de travailler efficacement sur les projets de la commune, des groupes de travail ont été mis en place pour les commissions municipales.



**Jérôme CORDONNIER**  
Jean-Louis BOUTHORS  
Mélanie FLEURIET



**Mélanie FLEURIET**  
Marie-Odile CRÉPIN  
Magda JUMEL



**Laurent HEMERY**  
Coraline FOURÉ  
Didier GOUBET  
Arnaud OSSART  
Stéphane RICHARD



**Cassandra DELANCHY**  
Jean-Louis BOUTHORS  
Jonathan BRUWAERT  
Marie-Odile CRÉPIN  
Catherine DEBEAUVAIS  
Jérôme DINE  
Didier GOUBET  
Arnaud OSSART  
Stéphane RICHARD



**Jérôme CORDONNIER**  
Cassandra DELANCHY  
Mélanie FLEURIET  
Magda JUMEL

## Commissions et délégations

Commission des listes électorales

**Titulaires : Jérôme DINE, Marie-Odile CRÉPIN, Coraline FOURÉ**  
**Suppléants : Catherine DEBEAUVAIS, Arnaud OSSART, Stéphane RICHARD**

**Titulaires : Didier GOUBET, Magda JUMEL**  
**Suppléants : Jean-Louis BOUTHORS**

Veille à la régularité du fichier électoral en s'assurant que les inscriptions et radiations effectuées par la mairie sont conformes à la loi.

Association des Alençons

**Magda JUMEL déléguée titulaire, Catherine DEBEAUVAIS suppléante**

Basée à Camon, l'association accompagne les personnes en situation de handicap à travers son ESAT et ses services d'accueil de jour et de vie sociale.

Territoire d'Énergie 80 (TE80)

**Laurent HEMERY délégué titulaire, Stéphane RICHARD suppléant**

Accompagne les communes du département dans la gestion, la modernisation et la transition écologique de leurs réseaux d'énergie.

Syndicat de l'Hallue

**Stéphane RICHARD délégué titulaire, Arnaud OSSART suppléant**

Association qui regroupe les propriétaires riverains pour assurer l'entretien régulier du lit et des berges de la rivière. Son action est cruciale pour prévenir les inondations et préserver l'écosystème local.

Correspondant défense

**Cassandra DELANCHY**

Une fonction essentielle pour sensibiliser les habitants aux enjeux de sécurité nationale et au devoir de mémoire.

# COMMUNICATIONS DIVERSES

## VALIDATION DU BUDGET

Le conseil municipal a voté le budget le 27 avril 2026.

BUDGET	2026
--------	------

COLLECTIVITÉ :	DAOURS
----------------	--------

RÉSULTATS	2025
INVESTISSEMENT	-175 779,21 €
FONCTIONNEMENT	523 295,24 €
RAR RECETTE	10 826,00
RAR DÉPENSE	-205 764,04 €
BESOIN DE FINANCEMENT 001	19 158,83 €

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
DÉPENSES	1 029 506,03 €	273 975,36 €	1 303 481,39 €
RECETTES	1 029 506,03 €	273 975,36 €	1 303 481,39 €
	0,00 €	0,00 €	

AFFECTATION 1068	175 779,21 €
------------------	--------------

SOLDE 002	347 516,03 €
-----------	--------------

Pour les dépenses d'investissements : 170 000€ seront consacrés à l'effacement des réseaux, 8 840 € pour l'installation du columbarium dans le nouveau cimetière, 4 104€ pour les stores de l'école et 2 616 € pour la rénovation du bureau d'accueil de la mairie, et 5 000 € de remorque afin de faciliter le travail des agents de la commune.

Les économies réalisées par l'ancienne municipalité, nous permettent d'engager sereinement les travaux.

# COMMÉMORATION DU 8 MAI ET INTER-COMMUNALITÉ

La cérémonie de Daours a eu lieu place de la Mairie en présence des enfants de l'école venus chanter la Marseillaise. Un hommage a été rendu aux soldats, ainsi que le dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts.

Suite à la rencontre de l'équipe Municipale de Vecquemont début avril 2026, les Communes de Daours, Bussy-lès-Daours, Lamotte-Brebière et Vecquemont se sont réunies dans la Commune de Vecquemont après la cérémonie de Daours pour un hommage solennel et fraternel devant le monument aux morts. La Commune d'accueil étant Vecquemont, la cérémonie sur place a été suivie d'un pot de l'amitié. Daours sera la Commune accueillante en 2028.

Nous comptons retisser du lien avec les Communes alentours afin de mutualiser nos moyens et également avoir des projets en commun pour la voirie, des événements ...



## AGIR ET RAYONNER POUR DAOURS

De nos jours, une commune ne peut plus se contenter de gérer le quotidien de façon isolée. Pour porter des projets ambitieux, il est indispensable de multiplier les contacts et de faire rayonner notre village au-delà de ses limites.

C'est dans cette optique que votre nouvelle équipe municipale multiplie les contacts :

- **Rencontre avec le Sénateur** : Nous avons eu le plaisir de rencontrer **Rémi Cardon, Sénateur de la Somme**. Cet échange a permis d'exposer les enjeux de Daours au plus haut niveau de l'État et de tisser des liens directs pour le suivi de nos dossiers.
- **Participation à un atelier thématique sur la chasse aux subventions** : il existe de nombreux dispositifs pour réaliser des projets, l'optique de l'équipe en place est de solliciter systématiquement des subventions auprès de plusieurs partenaires publics. Il existe les aides de l'État (DETR, DSIL, Fonds Vert), également des aides de la CCVS, du Département et la Région, ou encore de l'Europe.
- **Présence à la Communauté de Commune du Val de Somme** : Notre équipe s'est officiellement présentée auprès de la CCVS le 12 mai 2026. Il est crucial que Daours y soit entendue et respectée afin de peser dans les décisions territoriales. Par ailleurs, notre maire fait partie de plusieurs commissions :
  - Travaux – Mobilité
  - Aménagement espace - Habitat – Urbanisme
  - Environnement – Gestion des Déchets et économie circulaire
  - Scolaire – Équipements sportifs
  - Mission Locale Insertion Formation Emploi (suppléante)

# TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS : DAOURS SE TRANSFORME

Chers Daoursiens, l'amélioration de notre cadre de vie et la modernisation de nos infrastructures sont au cœur de l'action de votre nouvelle équipe municipale.

Les travaux d'alimentation d'eau potable de la commune ont démarré le 7 avril 2026 rue d'Amiens et se poursuivront rue des Buttes jusque mi-mai. L'enfouissement des réseaux électriques et le changement de l'éclairage public ont également débuté, de l'entrée ouest de Daours jusqu'à la rue des buttes et ce, jusqu'à fin juillet. La circulation se fera en alternance par feux de signalisation.

Le trafic routier sur la traversée de Daours est très important, des travaux d'aménagement de la route côté Pôle santé démarreront en 2027 ou 2028 au plus tard, le choix du cabinet de maîtrise d'œuvre qui nous accompagne, a été voté au dernier Conseil Municipal. Le maître mot étant de sécuriser l'entrée de Daours, de réduire la vitesse des véhicules, tout en gardant des places de stationnement et en respectant la réglementation qui s'impose à nous.



## AIRE DE LA VIEILLE SOMME

L'aire de la Vieille Somme reste un lieu de détente privilégié pour tous.

La municipalité a à cœur d'entretenir cet espace et souhaite vous informer des projets en cours et des règles de vie commune.

### PROTECTION DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Pour que ce lieu reste un havre de paix, nous comptons sur le civisme de chacun :



- **Respect des espaces verts** : Le stationnement sur les pelouses est strictement interdit. Merci d'utiliser les parkings aménagés.

- **Feux de camps strictement interdits** : Pour prévenir les risques d'incendie et protéger la biodiversité, aucun foyer n'est autorisé sur l'ensemble du site.



La municipalité travaille actuellement sur le dossier de réfection de l'aire de jeux pour laquelle nous sommes à la recherche du prestataire idéal pour proposer des structures modernes, ludiques et parfaitement sécurisées. Bien que le processus de sélection soit encore en cours, notre volonté reste de redonner vie à cet espace dédié aux enfants dans les meilleurs délais. À ce jour, l'aire de jeux n'étant plus conforme à la réglementation, celle-ci doit rester fermée.

# PLAN DE STATIONNEMENT : PRIORITÉ AUX PIÉTONS

Les stationnements à partir du feu jusqu'à la rue de la Vieille Somme ont un caractère dangereux.

Nous souhaitons un village où l'on se sent en sécurité en tant que piéton. À cet effet nous proposons de libérer les trottoirs et de stationner sur les rues adjacentes (voir plan ci-dessous).

## Pourquoi libérer les trottoirs ?

- **Pour nos aînés** : Éviter de devoir descendre sur la chaussée.
- **Pour les parents** : Permettre le passage fluide des poussettes et des enfants.
- **Pour la sécurité** : Garantir la visibilité aux intersections.
- **Pour le respect du code de la route R417**

## Le saviez-vous ?

De nombreuses places de stationnement sont disponibles dans les rues adjacentes. Utilisons-les pour le confort de tous !

## Légende : Parkings conseillés | Trottoirs à libérer



## MISE EN PLACE DES PERMANENCES MAIRIE

À compter du 1er juin 2026, nous remettons en place un rythme de **permanence toutes les deux semaines** aux jours et horaires indiqués dans le calendrier ci-après.

Mois	Jour	Date	Horaires
<b>JUIN</b>	Lundi	01/06/2026	17h30 - 18h30
	Vendredi	05/06/2026	17h00 - 18h00
	Lundi	15/06/2026	17h30 - 18h30
	Vendredi	19/06/2026	17h00 - 18h00
	Lundi	29/06/2026	17h30 - 18h30
<b>JUILLET</b>	Vendredi	03/07/2026	17h00 - 18h00
	Vendredi	17/07/2026	17h00 - 18h00
	Lundi	27/07/2026	17h30 - 18h30
	Vendredi	31/07/2026	17H00 – 18H00
<b>AOÛT</b>	Lundi	17/08/2026	17h30 – 18h30
	Vendredi	21/08/2026	17h00 - 18h00
	Lundi	31/08/2026	17h30 - 18h30
<b>SEPTEMBRE</b>	Vendredi	04/09/2026	17h00 - 18h00
	Lundi	14/09/2026	17h30 - 18h30
	Vendredi	18/09/2026	17h00 - 18h00
	Lundi	28/09/2026	17h30 - 18h30
<b>OCTOBRE</b>	Vendredi	02/10/2026	17h00 - 18h00
	Lundi	12/10/2026	17h30 - 18h30
	Vendredi	16/10/2026	17h00 - 18h00
	Lundi	26/10/2026	17h30 - 18h30
	Vendredi	30/10/2026	17h00 - 18h00
<b>NOVEMBRE</b>	Lundi	09/11/2026	17h30 - 18h30
	Vendredi	13/11/2026	17h00 - 18h00
	Lundi	23/11/2026	17h30 - 18h30
	Vendredi	27/11/2026	17h00 - 18h00
<b>DECEMBRE</b>	Lundi	07/12/2026	17h30 - 18h30
	Vendredi	11/12/2026	17h00 - 18h00
	Lundi	21/12/2026	17h30 - 18h30

Toute personne qui se présente à une permanence sera reçue.

Il est également possible de réserver votre créneau :

 **Secrétariat** : Directement à l'accueil de la mairie

 **E-mail** : permanencesmairiedaours@gmail.com

# AGENDA

Retrouvez les temps forts de la vie du village

## JEUDI 21 MAI : Passage des "4 Jours de Dunkerque"

Daours aura le plaisir d'accueillir la 2<sup>e</sup> étape des 4 Jours de Dunkerque – Grand Prix des Hauts-de-France

Un moment festif et convivial à ne pas manquer, qui offre à chacun l'occasion de venir encourager les cyclistes et profiter de l'ambiance unique de la course de l'intérieur tout en contribuant à cet événement sportif local et régional

Le passage de la caravane et de la course entraînera des perturbations temporaires de circulation, notamment sur la D1 et la D115 avec certaines routes barrées le temps de l'événement.



## VENDREDI 29 MAI : La Fête des Voisins

Pour la toute première fois, notre Commune lance sa grande **Fête des Voisins**.

**Rendez-vous à La Cerisaie à partir de 19h00.**

La municipalité vous offre **un verre de Bienvenue** et met à disposition des barnums et des barbecues. L'animation de la soirée sera orchestrée et chantée par le **Groupe AMALYA**.

Apportez à votre guise un plat ou plusieurs, boissons ou une spécialité maison à faire découvrir.

Seul, ou en famille, vous êtes les bienvenus.

On compte sur vous pour cette grande première !



Organisé par  
la Mairie

## LUNDI 13 JUILLET : Fête Nationale



L'association Les Troubadaours vous attend pour une soirée festive à la salle des fêtes de Daours :

- Repas convivial
- Animation musicale
- Feu d'artifice innovant réalisé par « Les éclaireurs de rêves »



Feu d'artifice organisé  
par les Mairies de  
Daours et Vecquemont

## DIMANCHE 13 SEPTEMBRE : Réderie

 Format	Maintien du format initié après la Covid (demandes à anticiper en Préfecture un an avant).
 Animations	Manège pour les enfants et autres animations

Organisé par  
la Mairie